

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Formations ultérieures accessibles	4
Programme détaillé	5
- Programme par matière	
Infos pratiques	7

Introduction

Introduction

Cette mineure ne sera plus disponible pour les étudiants entrant en BAC2 à partir de l'année 2013-2014

Les étudiants ayant entamé le programme l'année académique 2012-2013 pourront bien sûr terminer leur programme

Conditions d'admission

La mineure est accessible aux étudiants ayant suivi un des cours suivants : COPS1125, DROI1220, FLTR1620, IEPR1007, MED1270 ou MED1270A.

La mineure d'ouverture à la psychologie et l'éducation est limitée à 25 étudiants. L'admission dépendra de l'examen, par la faculté de psychologie, du projet personnel de formation de l'étudiant intéressé. Lors de son inscription, le candidat joindra donc une lettre de motivation. Cette lettre est à déposer à l'attention de la conseillère aux études - Murielle Sack - au plus tard pour le 31 août.

Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Introduire l'étudiant, dont le programme principal ne relève pas de la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, aux rudiments de ces disciplines. L'objet de celles-ci est le comportement humain. La mineure sensibilisera l'étudiant aux particularités de l'étude scientifique du comportement, avec ses enracinements biologique et socioculturel. Elle initiera également l'étudiant à la multiplicité des domaines couverts ainsi qu'à la diversité des méthodes utilisées.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Quelle que soit la majeure à laquelle elle est associée, cette mineure ne donne accès à aucun des masters organisés par la faculté ni, a fortiori, à l'exercice des professions correspondantes.

Programme détaillé

Programme par matière

● Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2013-2014

⊕ Activité cyclique dispensée en 2013-2014

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2013-2014

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

o Pour les étudiants ayant entamé le programme de la mineure l'année académique 2012-2013

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants:

⊗ LPSY1401	L'animal et les environnements humains	René Zayan	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LPSY1402	Psychologie de la religion	Vassilis Saroglou	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LPSY1403	Psychologie du sport et de l'exercice	Philippe Godin	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LPSY1404	Psychologie, littérature et création	Philippe Lekeuche	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LPSY1405	Psychologie de l'expertise et du témoignage	Rafaële Dumas, Olivier Luminet (coord.)	30h	5 Crédits	2q	x
⊗ LPSY1406	Psychologie et politique	Stephan Van den Broucke	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LPSY1407	Eléments de psychologie clinique	François Nef	30h	5 Crédits	1q	x
⊗ LPSY1408	Technologies de l'enseignement et de l'apprentissage	Marcel Lebrun	30h	5 Crédits	1q	x

Infos pratiques

Inscription à la mineure

Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi et le vendredi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée.

Responsable académique : Prof. Marie-Anne Schelstraete, E-mail : [Marie-Anne Schelstraete](mailto:Marie-Anne.Schelstraete@uclouvain.be)

Contact : Murielle Sack, conseillère aux études, E-mail : [Murielle Sack](mailto:Murielle.Sack@uclouvain.be), tél. : 010/47.21.82

Admission à la mineure

Voir ci-dessus Conditions et critères d'accès

Inscription à la mineure

En BAC2

Une inscription en BAC2 via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option (l'étudiant doit d'abord être inscrit en BAC2 avant de s'inscrire à une option).

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant à accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau"...).

L'étudiant qui recommence son BAC2 est automatiquement ré-inscrit.

En BAC3

Lors de leur inscription en troisième année de bachelier (BAC3), les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en seconde année (BAC2). Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année de bachelier (BAC3).

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription disponible sur le web.

Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit obtenir l'accord du conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

Consultation de l'horaire des cours

L'horaire des cours peut-être consulté à l'adresse suivante :

Résolution de conflits horaires

Pour toute modification du programme type de la mineure, dans un cas de conflit horaire, l'étudiant doit obtenir l'avis favorable du conseiller aux études de la Faculté de psychologie et l'autorisation de la personne responsable de son programme dans sa Faculté d'origine.

Inscription aux activités de la mineure

1 Informations sur les pré-requis

Pas de pré-requis pour la mineure en psychologie

2 Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Non pertinent pour la mineure en psychologie.

Supports disponibles

Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

Inscriptions aux examens

Pour prendre inscription aux examens relatifs à la mineure, l'étudiant remplit le formulaire d'inscription aux examens "habituel", en se conformant aux dispositions prises par le secrétariat de sa Faculté d'origine. Pour "réserver" une plage horaire d'interrogation dans le cas d'un examen oral, l'étudiant est invité à prendre connaissance des dispositions prévues par la Faculté de psychologie.

Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires. La grille des horaires est disponible sur le site WEB :

